

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **dix-neuvième jour de décembre 2011 à 20h10** au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare, est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

Déclaration d'intérêts pécuniaires

Le greffier indique que le maire Gilles Fortier ainsi que les autres membres du conseil, Alain Rivard, Rock Paquin, Serge Bizier, Fernand Ruel, Laurier Chagnon et Claude Côté ont déposé une déclaration écrite de leurs intérêts pécuniaires, tel qu'exigé à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

11-12-403 Correction de la résolution 11-10-309

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de modifier la résolution 11-10-309 par le remplacement des mots «325 \$ taxes incluses» par «325 \$ avant taxes».

ADOPTÉE

11-12-404 Désignation d'un juge intérimaire à la cour municipale de la Ville de Princeville

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de prendre acte de la décision du juge en chef adjoint de la Cour du Québec, responsable des cours municipales, André Perreault, de désigner M. Gilles Ouellet, juge municipal, comme juge intérimaire de la Cour municipale de la Ville de Princeville en remplacement du juge Michel Houle à compter du 26 mars 2012.

ADOPTÉE

11-12-405 Ratification des chèques

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de ratifier les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 13-12-2011 au 18-12-2011
- nos M1166 à M1168 & 29659 à 29675 51 884,16 \$
- no 29156 annulé

ADOPTÉE

11-12-406

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement:

Chèques :

En date du 19-12-2011

- nos 29676 à 29747

372 054.74 \$

ADOPTÉE

11-12-407

Règlement no 2011-203 concernant l'imposition pour 2012 des taxes foncières, d'affaires et de compensation

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2011-203 concernant l'imposition pour 2012 des taxes foncières, d'affaires et de compensation.

ADOPTÉE

11-12-408

Règlement no 2011-204 concernant l'imposition pour 2012 des tarifs pour la gestion des matières résiduelles

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2011-204 concernant l'imposition pour 2012 des tarifs pour la gestion des matières résiduelles.

ADOPTÉE

11-12-409

Règlement no 2011-205 concernant la tarification 2012 pour le service d'aqueduc

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2011-205 concernant la tarification 2012 pour le service d'aqueduc.

ADOPTÉE

11-12-410

Règlement no 2011-206 concernant la tarification 2012 pour le service d'égouts et d'épuration des eaux usées

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2011-206 concernant la tarification 2012 pour le service d'égouts et d'épuration des eaux usées.

ADOPTÉE

11-12-411

Taux d'intérêts sur arrérages de taxes

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de fixer à **12 %** par année le taux d'intérêts sur les arrérages de taxes pour l'année 2012.

ADOPTÉE

11-12-412

Renouvellement de l'emprunt temporaire

ATTENDU le deuxième alinéa de l'article 577 de la Loi sur les cités et villes;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de contracter un ou des emprunts temporaires, selon le besoin, jusqu'à concurrence de 750 000 \$ à la Caisse Desjardins de l'Érable de Princeville pour le paiement des dépenses d'administration courante pour l'année 2012, selon le taux d'intérêt en vigueur et à être remboursé au fur et à mesure que les revenus du fonds d'administration seront perçus;

Le maire et la trésorière sont autorisés à signer les documents relatifs à cet emprunt.

ADOPTÉE

11-12-413

Transfert au surplus réservé – Terrains résidentiels

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de transférer les produits de la vente de terrains résidentiels de 2011, soit 159 715,81 \$, au surplus réservé à des fins de développement résidentiel de la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

11-12-414

Remboursement anticipé au fonds de roulement

Sur la proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de rembourser à même les fonds généraux de l'année 2011, un montant de 145 867,40 \$ emprunté au fonds de roulement par les résolutions 11-01-003 et 11-04-114;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le remboursement anticipé tel que décrit.

ADOPTÉE

11-12-415

Transfert à la réserve sur les droits des carrières et sablières

Sur la proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu de transférer à la réserve sur les droits des carrières et sablières, le montant de 135 618,79 \$ perçu et reçu en 2011 de la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

11-12-416

Procédures pour taxes dues

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le greffier soit autorisé à entreprendre les procédures légales pour recouvrer les sommes dues en arrérages des clients suivants :

No client		
3850	4 344,96 \$	Taxes foncières
6833	3 930,09 \$	Taxes foncières
6833	1 119,27 \$	Droits de mutation
4746	2 040,81 \$	Taxes foncières
4746	522,65 \$	Taxes d'affaires

ADOPTÉE

11-12-417

Financement d'une partie d'une dépense engagée au règlement d'emprunt no 2007-130 à même les activités financières 2011

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de financer une partie du règlement d'emprunt no 2007-130, soit un montant de 40 000 \$, à même les activités financières 2011 et plus particulièrement de la façon suivante :

- poste budgétaire 02.412.01.499 29 000 \$
- excédents de revenus des compteurs d'eau 11 000 \$

ADOPTÉE

11-12-418

Financement d'une dépense d'investissement au terrain de balle à même le surplus non affecté

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de financer une dépense d'investissement au nouveau terrain de balle du Parc Multisports, soit un montant de 4 882,32 \$ à même le surplus non affecté de la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

11-12-419

Demande de certificat d'autorisation au MDDEP – Projet de stabilisation des rives de la rivière Bulstrode

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'habiliter Monsieur Joël Patry, ingénieur de EXP, à soumettre une demande au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour la stabilisation des rives de la rivière Bulstrode;

QUE la Ville de Princeville confirme l'engagement de transmettre au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs une attestation que les travaux d'infrastructures pour la stabilisation des rives de la rivière Bulstrode, ont été réalisés conformément à l'autorisation accordée, lorsque les travaux seront achevés.

ADOPTÉE

11-12-420

Soumissions pour la gestion des matières résiduelles 2012 à 2016 – Adjudication de contrat

A) **Déchets solides**

ATTENDU le rapport d'ouverture de soumissions déposé par le greffier;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour la gestion des déchets solides de 2012 à 2016 au plus bas soumissionnaire conforme soit Gaudreau Environnement aux prix unitaires à la tonne métrique (avant taxes) suivants :

	•	Collecte et transport			
2012		2013	2014	2015	2016
76,24		78,53	80,89	83,32	85,82

	•	Élimination			
56,87		58,58	60,34	62,15	64,01

ADOPTÉE

B) **Matières recyclables**

ATTENDU le rapport d'ouverture de soumissions déposé par le greffier;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour la gestion des matières recyclables de 2012 à 2016 au plus bas soumissionnaire conforme soit Gaudreau Environnement aux prix unitaires à la tonne métrique (avant taxes) suivants :

	•	Collecte et transport			
2012		2013	2014	2015	2016
157,67		162,40	167,27	172,29	177,46
	•	Tri			
65,00		66,95	68,96	71,03	73,16

ADOPTÉE

C) **Matières putrescibles**

La soumission est mise à l'étude.

11-12-421

Demande de dérogation mineure – André Lecomte

ATTENDU QU'UN permis avait été délivré pour la construction de ce bâtiment ;

ATTENDU QUE la superficie touchée est minime ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 110, 112, 114 rue Richard, la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Lecomte afin de régulariser l'implantation de cette construction existante en permettant une marge arrière de 5,90 mètres au lieu de 6,0 mètres, ce qui représente une dérogation de 0,10 mètre pour la marge arrière p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

11-12-422

Réseau de prévention suicide des Bois-Francs

Sur la proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que ce conseil verse pour 2012 une aide financière de 240 \$, au Réseau de prévention suicide des Bois-Francs inc.

ADOPTÉE

11-12-423

Demande pour avoir le service Vidéotron inc. sur la route 263 Sud

ATTENDU la requête signée par dix-huit résidents de la route 263 Sud;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'appuyer les citoyens de la route 263 Sud dans leur demande auprès de Vidéotron inc. pour obtenir un prolongement du réseau de cablodistribution jusqu'à leur résidence respective.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

11-12-424

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire